

## « L'intégrisme laïc et les juifs », Libération, 13 janvier 1997.

La lutte contre le "communautarisme" n'est-elle sans doute que l'étendard des intégristes républicains dans leur chevauchée antilepéniste. Les fidèles de cette religion déjà ancienne nous assènent leur morale au nom des valeurs de la République, de la laïcité et de la France, phare des nations, voilant avec élégance une tentation patriotique-nationaliste très en vogue.

Manichéisme opposant au modèle multiculturaliste de l'oncle Sam, mauvais par essence, celui, intouchable et (presque) parfait de l'intégration à la française... On peut légitimement se demander en quoi le lobbying communautaire ou la "communautarisation", dénoncés à grands cris, méritent un tel débat! Serait-ce la face visible de la crise d'identité que traverse la France, empêtrée dans ses problèmes économiques? Le "communautarisme", danger pour l'intégrité de la France? Au mieux, prétexte afin d'occulter les vraies questions en un discours travaillé par l'incertitude de l'avenir, des peurs cachées, la fragilisation d'une nation soucieuse de préserver son identité dans une Europe en construction et face à l'épouvantail lepéniste. Le tout paraît en outre justifier dans l'intelligentsia libérale un net glissement vers l'autoritarisme. A force de vouloir faire barrage à cette "communautarisation", ne va-t-on pas, paradoxalement, contribuer à raidir certaines composantes ethnico-religieuses, qui auraient déjà tendance, en période de crise, à se refermer sur elles-mêmes. Pareille attitude risque aussi de fournir des armes à ceux qui, au sein de ces groupes, auraient intérêt à ce que la "communautarisation" devienne une réalité? L'intégration coûte que coûte, qu'exigent les républicanistes, ne s'effectuera pas d'un coup de baguette magique, et elle ne s'est d'ailleurs jamais déroulée ainsi. L'Histoire s'est chargée de la réaliser dans la moyenne durée, les enfants d'immigrés devenant des citoyens à part entière de la nation sans pour autant abdiquer toujours leur identité composite. La France, terre d'accueil, si elle n'est pas multiculturaliste, est multiculturelle, et elle le sera de plus en plus.

A ce titre, le cas des juifs est exemplaire. Dans une société opérant une nette séparation entre les sphères publique et privée, et après leur émancipation en 1790-1791, les juifs ont pu mener leur vie en bons citoyens sans avoir à rompre avec leurs origines ou avec leurs traditions, quitte, bien sûr, à ce que varient et évoluent les modes d'expression de leur identité juive. Maintenus et transformés, coutumes, cultures, pratiques de groupe pouvaient toujours être transcendées dans la sphère publique et nationale. Dès la fin du XIXe siècle, par vagues d'immigration successives, des juifs en grand nombre arrivent en France, avec un bagage culturel qui leur est propre. Ils (re)créent sur place leur propre "village", mais la "francisation" aidant, et, aussi, l'admiration portée à la France, leurs descendants ne manquent pas d'intégrer la nation au sens fort de ce terme. Les nouveaux venus s'attirèrent les foudres de ceux qui étaient convaincus de leur caractère inassimilable - motif alors classique de l'antisémitisme. La preuve était donnée que l'intégration peut revêtir des formes diverses, qu'elle suit son propre rythme - et que déclarations enflammées ou tentations autoritaristes ne favorisent guère les résultats escomptés.

Dénoncer avec tant de vigueur, aujourd'hui, un "communautarisme" plus ou moins imaginaire, n'est-ce pas rejoindre, sans le savoir, ou sans se le dire, les rangs de ceux qui s'acharnent à dénoncer le caractère inassimilable des groupes immigrés? On crie au "communautarisme" dès qu'un groupe affirme la légitimité de son existence en tant que tel et revendique le droit à sauvegarder sa spécificité - pour des raisons multiples. On accuse les pouvoirs publics de céder aux prétentions différentielistes; de contribuer ainsi à la formation de ghettos. On leur demande de se ressaisir; on réclame un Etat fort. Soit. Mais revenons aux juifs. Il est vrai que, depuis quelque temps, les autorités de la République paraissent porter sur eux un regard "communautariste". Mais la chose est-elle si nouvelle? Au début du XIXe siècle, la création des consistoires par Napoléon ne fut-elle pas, autant qu'une réorganisation du culte, le signe d'une volonté de contrôle s'appuyant sur des corps intermédiaires, interlocuteurs privilégiés entre les juifs et le pouvoir? La "recommunautarisation" des juifs par le haut, à supposer qu'elle existe, ne traduit-elle pas aujourd'hui une volonté comparable? Ou une simple souplesse conjoncturelle, un choix de facilité, puisqu'il est plus commode de traiter avec des "représentants" qu'avec le groupe lui-même, d'autant plus qu'il est hétérogène. L'Etat "imagine" des communautés, et peut-être l'a-t-il toujours fait, parce qu'il en a besoin.

Qu'en est-il alors de l'"universalisme" au nom duquel on part en guerre sainte contre le "communautarisme", ennemi de la République? Peut-être n'est-il au fond rien d'autre que... chrétien! Dans le *Nouvel Observateur* (19-25 septembre 1996), Jacques Julliard utilise, pour le définir, une phrase de saint Paul: "Il n'y a plus ni juif ni Grec; il n'y a plus ni esclave ni homme libre; il n'y a plus l'homme et la femme; car tous vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ." Mais, alors, comment demander à ceux qui ne se reconnaissent pas dans cette acception de l'universalisme d'y adhérer? Si l'universel est chrétien, la pratique "communautariste" des autorités de l'Etat prend alors un sens. Ne faudrait-il pas encore définir l'universalisme avant de chercher à rassembler tout le monde sous la même bannière? Le seul susceptible de remplir cette fonction serait, tant qu'à faire, un universalisme "universel" qui ne ferait pas fi de la diversité des collectivités qui forment la nation une et indivisible. A cette fin, la France aurait intérêt à recouvrer sa confiance et à l'insuffler à ceux qui tiendraient au repli.

Après la rupture de contrat des années noires de la guerre, la foi en la République ne peut plus être, pour les juifs en tout cas, entière et sans faille. La mémoire collective en porte les stigmates. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il existe aujourd'hui en France un judaïsme français autonome ou une judaïcité française compacte et agissant, en tant que telle, comme force politique, à savoir une "communauté" au sens où l'entendent ses pourfendeurs. D'ailleurs, à quelque moment de l'Histoire que l'on se place, la réalité juive française n'apparaît que comme l'aboutissement d'un renouvellement et d'un brassage régulier de populations. L'identité juive française est inlassablement construite et reconstruite - comme l'identité française elle-même. Nul ne niera l'existence, ici ou là, de quelques foyers juifs à forte visibilité et nourrissant peut-être un penchant "communautariste", ni de quelques fortes têtes qui voudraient faire croire que telle est la tendance générale. Ces foyers restent minoritaires et eux-mêmes pluriels, et il n'y a pas de quoi justifier la thèse de la "communautarisation", qui sacrifie toujours à une vision réductrice et différentialiste des juifs de France.

Le récent débat suscité par le dépôt des fichiers juifs [du régime de Vichy] au Centre de documentation juive contemporaine illustre la confusion régnante. Il aurait été normal que, en tant que patrimoine national, ils fussent effectivement déposés aux Archives de

France plutôt que dans une institution juive, mais de là à dénoncer les dangers de la "communautarisation" il y a un grand pas. En effet, que certains leaders juifs eussent demandé que ces fichiers, après tout constitués de noms de juifs arrêtés, fussent conservés dans une institution juive, pour l'occasion transformée en une enclave des Archives de France, n'est pas tout à fait absurde. En l'occurrence, la décision des autorités n'en est pas moins contestable. En cédant ainsi, ces derniers cédaient à cette logique ancienne en vertu de laquelle il vaut mieux traiter avec les "représentants" d'un groupe confessionnel par ailleurs si multiple.

La France multiculturelle, et non multiculturaliste, peut-elle, en cette période de crise, faire l'impasse sur la complexité d'une conjoncture sociale objective? La ghettoïsation n'est pas inéluctable, et il n'est nulle tolérance véritable qui ne passe par la reconnaissance de spécificités qui font le ciment de la nation. La France a cessé d'incarner un mythe pour devenir une réalité qui n'a plus guère les moyens d'uniformiser ses populations. Les a-t-elle d'ailleurs jamais eus? Et puis, quelle tristesse que des populations qui se seraient oubliées elles-mêmes pour une France dont elles contribuent à faire la richesse!

La communauté juive "imaginée" par les pouvoirs publics existe bien - mais justement comme communauté "imaginaire", juifs français et s'identifiant comme tels, parties prenantes ou non d'une communauté juive mondiale, en soi bien abstraite, ne réclamant aucune allégeance, créant tout au plus des solidarités pour la plupart théoriques. Rien de très nouveau. Sans doute les événements historiques de ces soixante dernières années ont-ils renforcé le phénomène. Toutefois, en 1840, déjà, Adolphe Crémieux, futur ministre de la Justice, accompagné de quelques autres dignitaires de la "communauté" part au secours de coreligionnaires de Damas accusés de meurtre rituel. En 1860, ce sont encore des juifs "assimilés" qui fondent l'Alliance israélite universelle afin d'aider leurs frères persécutés dans le monde et contribuer à leur émancipation; c'est eux qui créent, par la suite, tout un réseau scolaire en Afrique du Nord et en Orient afin de les éduquer selon le modèle français. Et c'est encore Crémieux qui lutte pour que les juifs algériens accèdent à la citoyenneté française en 1870. Fallait-il alors crier au "communautarisme"?

Hier, "israélite" n'était pas en contradiction avec universel. Pourquoi faudrait-il qu'aujourd'hui être juif, et l'être pleinement, implique une entorse à l'universalisme républicain (au sens "universel" et non chrétien de ces mots)? Ni la tendance des autorités de l'Etat à "communautariser" les juifs ni le renforcement de l'identité collective juive ne devraient remettre en cause une intégration ancienne et solide. Les doutes des uns et des autres, les tentations de repli ne sauraient si facilement dénouer les liens, parfois vécus sur un mode passionnel, entre les juifs de France et la République. On peut seulement craindre que le simplisme de certaines analyses bien intentionnées ne contribue à réveiller de vieux démons. Réveil dont la France, en toutes ses composantes, ne pourrait que pâtir inutilement.